Angélique, violée et tuée à coups de pierre en 2006 à Saint-Martin : procès d’un étranger tueur en série ayant avoué 17 meurtres dans les Caraïbes. Condamné à la perpétuité par la justice néerlandaise, le suspect s’est converti à l’islam en prison

23/09/2025 à 19h55



Né à Grenade il y a 47 ans d’un père grenadien et d’une mère originaire d’Aruba, Kathron Fortune a grandi à Sint-Maarten où ses parents se sont installés alors qu’il n’avait que deux ans. Scolarisé mais sans diplôme, il a multiplié les petits boulots dès 18 ans : ouvrier, charpentier, mécanicien ou serveur.

Dans le box, vêtu de noir, il tente de projeter l’image d’un fils respectueux de ses parents et proche de ses sept frères et sœurs. Mais les dépositions évoquées par la présidente

dressent un portrait bien différent, celui d'un homme distant, notamment en tant que père. Fortune reconnaît deux enfants, une fille de 25 ans et un fils de 18 ans, mais refuse d'en dire davantage et demande de revenir au dossier qui lui vaut d'être jugé à Basse-Terre. Il plaide non coupable dans ce procès.

S'il a un casier judiciaire vierge côté français, il compte déjà quatre condamnations aux Pays-Bas (…)

La 1ère

D'abord condamné à 21 ans de prison en 2007 pour meurtre, celui qui a travaillé comme mécanicien et charpentier est parvenu en 2016 à s'échapper de la prison de Sint-Maarten, nom de la partie néerlandaise de l'île, en profitant d'une visite médicale. Arrêté un an et demi plus tard à Saint-Kitts-et-Nevis, un autre État des Petites Antilles, il a **ensuite été condamné à la perpétuité par la justice néerlandaise pour deux nouveaux meurtres commis pendant sa cavale**. (…)

Accusé d'une vingtaine de meurtres, même si certains n'ont pu être prouvés, « Cuchi » a avoué pas mois de 17 homicides dans les Caraïbes. (…)

Transféré début septembre en Guadeloupe depuis une prison de haute sécurité néerlandaise, il comparaît devant la cour d'assises de Basse-Terre pour les assassinats de Français qu'il fréquentait.

Tout d'abord pour les meurtres de deux hommes, datant de fin 2005 et début 2006, dont les corps n'ont jamais été retrouvés, mais aussi pour le viol et le meurtre d'une femme de 30 ans, en mai 2006. Tuée à coups de roche sur la tête, Angélique Chauviré avait été retrouvée deux jours après sa disparition sur l'île partagée entre la France et les Pays-Bas. (…)

« C'est un procès exceptionnel compte tenu du profil hors norme de l'accusé », résume Élodie Rouchouse, qui représente

l’accusation devant la cour d’assises de Basse-Terre. Jamais le chef-lieu de Guadeloupe n’avait connu un tel dispositif de sécurité, précise le média local La 1re. (…)

« On nous a présenté ce monsieur comme quelqu’un qui n’a plus rien à perdre », commente Alex Caneval, secrétaire régional FO Justice Guadeloupe, auprès de nos confrères de Marianne. « **Avec ce gars-là, il faut faire preuve d’une extrême vigilance à chaque instant et c’est ce qui crée le stress chez le personnel** », poursuit-il. (…)

L’homme qui a été pris en charge depuis Paris par le GIGN et le Raid pour son transfert vers le centre pénitentiaire de Baie-Mahault restera en Guadeloupe « au moins deux semaines après la fin du procès ». Une fois ce délai instauré pour laisser le temps à d’éventuels recours, il retournera aux Pays-Bas pour purger sa peine de prison à vie.

Le Parisien

Converti à l’islam depuis deux ans, il avait refusé de s’alimenter pendant deux jours à Baie-Mahault, estimant que ses repas contenaient du porc. L’incident a depuis été corrigé. (…)

L’expertise confirme une personnalité antisociale sans pathologie mentale (…)

La 1ère

2017 : le possible mobile

(…) Angélique, qui sortait souvent et avait lié de multiples relations dans la population locale, « savait beaucoup de choses compromettantes sur Kathron Fortune, notamment sur la disparition de deux de ses acolytes, dont les corps n’ont

jamais été retrouvés ». Un an avant la mort d’Angélique, ces deux hommes qui fréquentaient le truand avaient en effet disparu sans laisser de trace. (…)

Le Parisien